

**EXTRAIT DE DÉCISION DIFFUSÉ AU
BULLETIN OFFICIEL DES DÉCISIONS
SUR LE SITE INTERNET DE L'EPSF**

Numéro de dossier	Date de décision
<i>Réf : 2019110001</i>	<i>13/02/2020</i>

Référence de la décision : A/JBR/2020-02-388

Délivrance d'un agrément en tant qu'organisme d'évaluation :

A été délivré, à la demande de FERROTRAINJOB, pour une durée de cinq ans, un agrément en tant qu'organisme d'évaluation des conducteurs de train.

Cet agrément est valable jusqu'au 13 février 2025.